



COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE

Plan Local d'Urbanisme

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Porter A Connaissance

- A1 Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- A8 Protection des bois, forêts et dunes
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
- AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
- EL4 Servitudes relatives aux stations de sports d'hiver et d'alpinisme
- EL10 Limite du Parc du Mercantour
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles
- PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques
- PM1 Risques Naturels - Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain (PPR)
Voir plan 2(la Clapière), plan 2A(la Vallée), plan 2B(la Vallée)
plan 2C(Station d'Auron)

Echelle : 1/25000

Septembre 2002

